

Tribunal BlackRock 26/27 septembre 2020, Berlin

L'accusation

Werner Rügemer

Accusation

contre la banque de l'ombre (shadow bank) BlackRock Corporation
ayant son domicile légal dans l'oasis financière de Wilmington/Delaware/USA
et le siège opérationnel à New York/New York/USA

représenté par

le président Laurence Fink

ainsi que les vice-présidents Robert Fairbairn, Philipp Hildebrand et Barbara Novick, tous
de New York ;

présent en République fédérale d'Allemagne par

BlackRock Asset Management Deutschland AG,

représenté par le président du conseil d'administration Dirk Schmitz

et le président du conseil de surveillance Michael Rüdiger, tous deux de Francfort-sur-le-
Main

I.

L'accusation générale est la suivante : la banque de l'ombre BlackRock est en train de
constituer un pouvoir privé incontrôlé dans le domaine des entreprises, des banques, des
prestataires de services financiers ainsi que des institutions financières nationales et
internationales et ne cesse d'étendre ce pouvoir.

Le président de BlackRock, M. Fink, affirme tout d'abord à juste titre que les
gouvernements occidentaux sont de moins en moins à la hauteur de leur responsabilité.
Mais comme alternative, BlackRock tient à ne pas démocratiser les États. Pour Fink,
l'alternative est plutôt de construire une nouvelle structure de pouvoir privée, avec les
grandes multinationales privées en son sein. Un nouveau capitalisme rendu plus vert est
censé couvrir toutes les autres violations du droit international, des droits de l'homme et
de la démocratie. Les gouvernements actuels et les institutions internationales telles que
la Banque mondiale, l'ONU et la Commission européenne devraient apporter leur aide à
cette structure privée.

Le siège juridique de BlackRock en tant que société anonyme se trouve dans l'oasis financière américaine du Delaware ; en vertu de son droit des sociétés extrêmement "libéral", la responsabilité et la transparence sont particulièrement limitées, par exemple par rapport à une société anonyme, surtout par rapport au droit européen. Seuls les intérêts étroits des propriétaires de capitaux privés jouent un rôle ; les droits de l'homme sont complètement ignorés. Toutefois, la République fédérale d'Allemagne et l'UE ont reconnu la légalité de ce droit des sociétés particulièrement antidémocratique sur leur territoire. En outre, les pays du G7 ont accordé à BlackRock et à d'autres acteurs financiers similaires le statut de banque de l'ombre largement non réglementée.

Pour faire respecter cette injustice, BlackRock utilise des agents d'influence pour exercer une pression directe et indirecte sur les gouvernements, les fonctionnaires et les partis politiques. Ce faisant, le droit international, les droits de l'homme, les accords internationaux et les lois nationales sont violés. BlackRock viole ou encourage de violer, directement ou indirectement, les principes démocratiques fondamentaux dans les entreprises et les sociétés. BlackRock viole ainsi les droits fondamentaux de la majorité de la population dans de nombreux États, communautés d'États et régions, à savoir les droits à la coexistence démocratique, à la justice sociale, à la protection des ressources naturelles et à la paix.

II.

Portée et statut de l'accusation devant ce tribunal

L'acte d'accusation contre BlackRock est dirigé contre ce qui est actuellement la plus grande banque de l'ombre. BlackRock représente la proverbiale pointe de l'iceberg, mais il est co-propriétaire de nombreuses autres banques de l'ombre et d'organiseurs de capitaux similaires, aussi à peine réglementés. Ce sont des acteurs et le résultat de la déréglementation, qui a également été promue politiquement aux États-Unis sous le président William Clinton. En conséquence, le statut juridique déjà "libéral", calqué sur celui de l'oasis financière du Delaware, s'est encore aggravé. Surtout après l'effondrement des États socialistes, ce modèle a également été adopté dans une large mesure dans l'Union européenne par des gouvernements chrétiens et sociaux-démocrates et par la Commission européenne. BlackRock, à l'instar d'autres organisateurs de manifestations de capitaux américains, a ainsi les mains libres aux États Unis et dans l'UE.

L'accusation est donc dirigée contre BlackRock en tant que plus grande banque de l'ombre au sens exemplaire. L'objectif est de développer des méthodes d'enquête et de référence juridique, mais aussi de créer la justice. Les résultats devraient être utilisés non seulement contre BlackRock, mais aussi contre d'autres banques de l'ombre et des organisateurs de capitaux déréglementés.

L'accusation est également limitée dans un deuxième sens. Elle omet plusieurs charges en raison de contraintes de temps, comme la fraude fiscale systémique globale en faveur des riches fournisseurs de capitaux. En outre, la complicité de Blackrock dans l'accroissement des inégalités sociales et juridiques, l'augmentation de la pauvreté et des relations de travail précaires ainsi que la destruction de la vie privée des individus sont exclues.

L'accusation est également limitée dans un troisième sens. Elle omet, du moins cette fois, l'accusation portée contre les complices politiques, médiatiques et consultatifs de Blackrock. Sans eux, Blackrock ne serait pas en mesure d'établir ou de maintenir son statut officiel de banque de l'ombre et son influence diverse, directe et indirecte, sur les travailleurs salariés et la majorité de la population. La poursuite de ces complices devrait être développée dans chaque État concerné dans des tribunaux séparés.

Enfin, l'acte d'accusation est soumis à une autre restriction. L'acte d'accusation ne peut pas être fondé sur un système juridique et législatif adéquat. Les entreprises et les États occidentaux, dirigés par les États-Unis, n'ont pas encore été en mesure d'élaborer des lois et des autorités de contrôle qui permettraient de faire respecter les principes démocratiques contre les banques de l'ombre. L'acte d'accusation est donc en partie fondé sur le droit général tel que le droit international des Nations Unies, les droits de l'homme des Nations Unies, y compris les droits sociaux et du travail réprimés en Occident, le Pacte social des Nations Unies et les décisions de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies. En outre, l'accusation se fonde sur des résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies, par exemple sur l'interdiction des armes nucléaires, ainsi que sur des accords internationaux tels que la Convention de Paris sur le climat et sur des lois nationales, telles que les lois sur les sociétés par actions et les cartels, même si celles-ci ne s'appliquent que partiellement.

L'acte d'accusation se veut donc également un encouragement aux mouvements et initiatives démocratiques à agir de manière à créer la loi afin de mettre l'ordre public au niveau de la situation actuelle.

III.

Nous en arrivons à la première inculpation:

BlackRock est coupable d'avoir construit une puissance privée, incontrôlée et globale, de détruire la démocratie, d'appauvrir les États et les majorités des populations.

BlackRock, en tant que copropriétaire, par exemple en tant qu'actionnaire, a bâti et continue de bâtir une puissance privée, incontrôlée et globale dans quelque 18 000 banques, entreprises et prestataires de services financiers. Cette puissance économique va bien au-delà de toutes les structures antérieures de type cartel. Le principe fondamental de l'économie de marché, la concurrence, est délibérément sapé, aboli. Ceci est brièvement illustré par une affaire en cours, celle de la société allemande DAX Wirecard. BlackRock est non seulement actionnaire de ce groupe frauduleux, mais aussi actionnaire des plus grands actionnaires de Wirecard, à savoir Goldman Sachs, Société Générale, Bank of America et Morgan Stanley ; troisièmement, BlackRock est également actionnaire des plus grands prêteurs de Wirecard, à savoir Commerzbank, ABN Amro, ING et Deutsche Bank ; et enfin, quatrièmement, BlackRock est également actionnaire de l'agence de notation Moody's, qui a déterminé la solvabilité et les conditions des prêts de plusieurs milliards d'euros accordés à Wirecard grâce à sa notation. La société frauduleuse Wirecard est également un exemple de l'échec complice du contrôle de l'État aux quatre niveaux mentionnés - et aussi du fait que BlackRock n'assume aucune responsabilité, mais reste discrètement silencieux et les principaux médias publics et privés jouent en complices.

L'exercice du pouvoir consiste notamment à influencer les gouvernements et les organisations internationales telles que l'Union européenne. Cela inclut la mise en œuvre de la pension privatisée avec l'aide du produit financier ETF des fonds négociés en bourse, dans lequel BlackRock est leader du marché mondial.

L'exercice du pouvoir inclut l'évasion fiscale organisée par BlackRock au profit de ses riches investisseurs et donc l'appauvrissement des États. BlackRock bénéficie de bas

salaires dans les chaînes d'approvisionnement nationales et mondiales - chez Amazon comme chez Tesla, par exemple.

L'exercice du pouvoir inclut le chantage à l'entrée de nouveaux marchés d'État, comme le marché de l'énergie. BlackRock cherche d'empêcher l'organisation publique des infrastructures comm l' énergie.

BlackRock a été l'une des causes de la crise économique qui éclate aujourd'hui ouvertement avec "Corona". Et celui qui a provoqué la crise agit maintenant en sauveur et, en tant que conseiller de la Banque fédérale de réserve et de la BCE, il gère la plus grande dette nationale de l'histoire : ces dettes nationales ne seront pas remboursées par des sociétés telles qu'Amazon, Google, Apple, Microsoft et Facebook, dont BlackRock est un actionnaire important, et les investisseurs de BlackRock qui se soustraient à l'impôt ne participeront pas non plus au remboursement. Au lieu de cela, le remboursement serait répercuté sur la majorité de la population qui paie des impôts.

Témoins et experts :

**Jörg Cezanne, MdB La gauche : le pouvoir de marché malgré les petites participations, l'instrument Aladdin, la nécessité d'une réglementation

**Pierre Grimaud (Paris) : "réforme" des retraites avec le gouvernement Macron (par vidéo)

**Christoph Trautvetter, Netzwerk Steuergerechtigkeit : Aide à la fraude fiscale mondiale, également au détriment des autorités locales

**Gaby Weber, cinéaste Argentine/Allemande : Fusion de Bayer et Monsanto/EZB ; chantage à l'entrée sur le marché de l'énergie au Mexique

IV.

Nous passons à la deuxième inculpation :

BlackRock est coupable d'avoir utilisé un pouvoir de type cartel sur le marché du logement locatif : Augmentation excessive des loyers et des services, création d'emplois précaires dans la gestion des logements. Ce faisant, BlackRock viole les droits de l'homme au logement, à des salaires équitables et à la libre association au travail.

BlackRock est devenu le plus grand propriétaire privé de logements locatifs en Allemagne. Des appartements ont été achetés dans des "villes-nuages", c'est-à-dire là où il y a déjà

une pénurie de logements et où une nouvelle immigration est en cours. Dans le même temps, les frais annexes et l'emploi dans la gestion des logements ont été transformés en nouveaux secteurs d'activité rentables. Ainsi, la banque de l'ombre est devenue actionnaire des cinq plus grands groupes de logement en Allemagne : Vonovia, Deutsche Wohnen, LEG (Landesentwicklungs-Gesellschaft, Rhénanie du Nord-Westphalie), Grand City Properties, TAG. En même temps, BlackRock utilise les bénéfices élevés en Allemagne pour se développer à l'international, par exemple en rachetant des appartements loués en Autriche et en Suède, et en s'installant dans de nouveaux secteurs tels que les maisons de retraite. Ainsi, Vonovia, le plus grand groupe immobilier résidentiel d'Allemagne, a connu une croissance incomparablement rapide pour rejoindre le DAX. De même, le deuxième groupe de logement le plus important, Deutsche Wohnen, a atteint le DAX en 2020.

Témoins et experts :

**Knut Unger, MieterInnenverein Witten : Loyers et frais de service à Vonovia et à la LEG

**Rouzbeh Taheri, Initiative allemande pour l'expropriation de Deutsche Wohnen AG : Loyers, frais de service, emploi chez Deutsche Wohnen AG à Berlin

**Philipp Metzger, auteur : Union Busting and precarious employment at Vonovia through insourcing and union busting

**René Tannhäuser (par vidéo), locataire, réseau de locataires Vonovia Dresden-Leipzig: transfert des coûts à la ville

V.

Nous passons à la troisième inculpation :

Black Rock est coupable de promouvoir le réarmement, la menace de guerre et les guerres : Black Rock est complice de la violation du droit international...

Aucune personne responsable de BlackRock ne déclare que l'entreprise approuve l'armement et la fomentation de la haine contre d'autres États, par exemple par les gouvernements des États-Unis ou de l'Union européenne, qu'elle approuve les menaces de guerre et les guerres. Mais BlackRock est actionnaire de toutes les grandes entreprises d'armement des États-Unis et de l'Union européenne, tant dans l'industrie de l'armement propre que dans celle des bombes nucléaires. BlackRock utilise le réarmement, l'intervention militaire et la guerre comme une source de profit et augmente la menace de guerre mondiale. Cela inclut le contournement des restrictions à l'exportation actuellement

en vigueur, par exemple en ce qui concerne les guerres au Yémen et en Libye, en fournissant notamment à des parties belligérantes telles que l'Arabie saoudite et la Turquie. Le président de BlackRock, Laurence Fink, peut être célébré par des appels à la "responsabilité des entreprises", mais il n'a jamais mis en garde contre le réarmement, ni rejoint une initiative de désarmement, ni même a retiré son soutien aux entreprises de production d'armes et de bombes nucléaires. Ce faisant, BlackRock viole ou se rend complice de violer le droit international des Nations unies et des restrictions nationales à l'exportation.

Témoins et experts

**Niklas Hoves/Ethecon, initiative contre Rheinmetall, le plus grand fournisseur militaire de en Allemagne ; contournement des restrictions à l'exportation

**Susi Snyder/PAXFORPEACE (Pays-Bas, par vidéo) : participation de BlackRock dans des entreprises de production de bombes nucléaires ; augmentation de l' armement sous la présidence américaine de Donald Trump

VI.

Nous arrivons à la quatrième inculpation :

BlackRock est coupable de détruire l'environnement et de réchauffer le climat : il profite de la violation des accords internationaux sur le climat et du droit de l'homme à une eau potable propre et abordable, comme l'ont décidé les Nations unies.

BlackRock est actionnaire des plus importantes entreprises de charbon, de lignite, de pétrole, d'agroalimentaire et d'automobile aux États-Unis et dans l'Union européenne. BlackRock empêche les innovations nécessaires dans les domaines de l'énergie et de l'environnement et met en danger la survie de l'humanité. BlackRock obscurcit cette pratique en essayant de s'élever au rang de leader du mouvement environnemental mondial.

Témoins et experts

**Niklas Hoves/Ethecon : L'éco-blanchiment et la conduite de la destruction de l'environnement et de l'accélération du réchauffement climatique

**Felix Matthes/Öko-Institut Berlin : BlackRock en tant qu'actionnaire des entreprises de charbon et de lignite en Allemagne

****Sven Giegold/Green MdE (par vidéo) : BlackRock en tant que conseiller
environnemental auprès de l'UE**